





# Contexte contractuel au 1<sup>er</sup> janvier 2021

## Un rapide tour d'horizon

### La situation de l'Assurance maladie en France

Dépenses liées à la crise sanitaire, retards de soins et de diagnostics, reports d'opérations, Engagements du Ségur de la santé, 5<sup>e</sup> branche dédiée à l'autonomie, allongement du congé de paternité : telles sont les principales mesures budgétées dans la loi de financement de la sécurité sociale\* (LFSS) pour 2021, qui prévoit **un déficit social hors norme de 49 milliards d'euros en 2020**.

Le budget de la Sécurité sociale pour 2021 s'inscrit dans un contexte particulier, celui de la pandémie de Covid-19.

Le **déficit de la Sécurité sociale** quant à lui devrait atteindre **44,4 milliards d'euros en 2020** (contre les 5,4 milliards initialement prévus) et près de **30 milliards d'euros en 2021**.

### Répondre à la crise sanitaire

La LFSS prend en compte les dépenses exceptionnelles effectuées en 2020 et anticipe celles de 2021.

**L'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) 2020 augmente de 7,6 %**, un niveau sans précédent depuis dix ans, notamment en prévision de la vaccination contre le COVID-19 et des équipements sanitaires.

### La contribution des Organismes complémentaires : la taxe COVID-19

Aux fins de faire participer les complémentaires santé aux coûts engendrés par la gestion de l'épidémie de COVID-19, **une contribution est demandée à hauteur de 2,6 % pour 2020 et à minima de 1,3 % pour 2021** compte tenu de la baisse d'activité de soins remboursés par les mutuelles.

**energiemutuelle.fr** - 66 avenue du Maine 75014 Paris  
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN 419 049 499 - APE 6512Z  
Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

### Financer les engagements du Ségur de la santé

**La LFSS** prévoit une revalorisation des salaires des personnels hospitaliers et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), conformément aux accords du Ségur de la santé signés en juillet 2020.

**Un plan d'investissement de 19 milliards d'euros** destiné à redonner des marges financières aux établissements de santé et médico-sociaux.

La réforme du financement des urgences, introduite en 2020, est complétée.

**Un Forfait Patient Urgences (FPU) de 18 euros remplacera le ticket modérateur** actuellement pratiqué. Ce nouveau forfait sera dû par les assurés pour chaque passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation. Les femmes enceintes, les malades chroniques et les invalides bénéficieront notamment d'un forfait minoré.

### La 5<sup>e</sup> branche dédiée à l'autonomie

Le PLFSS contient les premières mesures pour organiser le fonctionnement de la 5<sup>e</sup> branche de Sécurité sociale consacrée à l'autonomie. La **CNSA\*\*** dispose, à partir de 2021, d'un **budget propre : 31,6 milliards d'euros**.  
Un niveau sans précédent depuis dix ans.

\* Loi du 14 décembre 2020 de financement de la Sécurité sociale pour 2021  
\*\* Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

0 969 32 37 37 Service gratuit  
sans appel

**Energie**  
mutuelle  
Groupe malakoff humanis



# Évolutions de la CAMIEG\*

Dans le cadre du pilotage de son activité, la CAMIEG s'est vue autorisée par les pouvoirs publics à améliorer les prestations optiques (parution d'un arrêté attendu d'ici le 31/12/2020). Cette évolution s'appliquera aux verres remboursés par la Sécurité sociale.

Ci-dessous les évolutions qui devraient être actées dans l'arrêté à paraître.

## Optique médicale



### Hausse des remboursements des verres

#### Adultes

Verre simple

50 € + 5 €

Verre complexe

124 € + 29 €

Verre très complexe

185 € + 15 €

#### Enfants

Verre très complexe

197 € + 5 €

## Audiologie



**Le 100% santé produira pleinement ses effets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Votre audioprothésiste aura l'obligation de vous proposer une **offre d'aides auditives 100% santé** intégralement remboursables et dont les **tarifs seront plafonnés**.

Une offre à tarifs libres est aussi disponible. **Sa prise en charge totale sera limitée à 1700 € par aide auditive** remboursée exclusivement par le régime de base et le régime complémentaire **CAMIEG**.

## Compléter le régime CAMIEG avec les offres d'Energie Mutuelle

- Toute une gamme de garanties santé pour les particuliers et les entreprises
- Renforcer ma couverture santé avec SODELI ou CORT
- Souscrire une garantie dépendance, prévoyance,...
- Continuer à bénéficier de mes garanties à la retraite

 Reportez-vous au tableau de garanties de la CAMIEG pour 2021 dès sa parution [www.camieg.fr](http://www.camieg.fr) espace assurés > soins et prises en charge > vos garanties

\* Source : PLFSS 2021

energiemutuelle.fr - 66 avenue du Maine 75014 Paris

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN 419 049 499 - APE 6512Z

Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9

0 969 32 37 37 Service gratuit  
hors appel

  
Energie  
mutuelle  
Groupe malakoff humanis



# Évolutions des prestations Energie Mutuelle

Consciente des besoins de santé croissants des adhérents et renforcés dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, **Energie Mutuelle fait évoluer plusieurs prestations** destinées à :

- **faciliter l'accès aux soins,**
- **éviter le renoncement aux soins,**
- **et diminuer les restes à charge.**



## Pharmacie remboursée à 15 %

Toutes les garanties Energie Mutuelle prendront désormais en charge à 100 % les médicaments à service médical rendu faible. Cela concerne notamment les préparations magistrales délivrées en pharmacie.



## Médecine douce

En médecine douce, aux côtés notamment des ostéopathes, **les séances de kinésithérapeutes pratiquant la méthode Mézières seront désormais remboursées** au même titre et selon les conditions fixées par votre garantie.



## Contraception

Contraception non remboursée : les prestations de la garantie seront étendues aux **patchs, anneaux et implants contraceptifs** en complément des pilules.



## Masques

**Les masques dits « inclusifs »,** prescrits et homologués, seront pris en charge dans la garantie « **Forfait équipement handicap** » lorsque celle-ci est prévue par votre contrat.



## Le pack prévention s'enrichit de nouvelles prestations

Les séances de psychothérapeutes  
Le bilan podologique non remboursé



Pour plus de précisions, reportez-vous à votre tableau de garanties.  
Ces évolutions concernent exclusivement les garanties Energie Mutuelle.



# Évolutions des cotisations

Informations concernant le portefeuille des garanties individuelles hors Sodeli et Cort, Sérénité et Préférence.

En 2021, l'évolution des cotisations est consécutive à plusieurs facteurs qui expliquent pourquoi leur montant bien que contenu est revu à la hausse :

## La « taxe COVID-19 » sur les mutuelles santé



Une contribution - au titre des exercices 2020 et 2021 fixée respectivement aux taux de 2,6 % et 1,3 % des cotisations perçues - est votée dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale. Elle doit rapporter 1,5 milliard d'euros sur 2 ans à la Sécurité sociale. Cette contribution se répercute en partie dans les tarifs de votre mutuelle.

## La dérive des besoins et des coûts de santé



Progrès médical, hausse des dépassements d'honoraires, vieillissement de la population, recours aux médecines douces, besoin en optique médicale, soins dentaires, retards dans l'accès aux soins dus à la crise sanitaire, sont autant de facteurs qui nécessitent de couvrir par les cotisations, les besoins croissants en prestations et en remboursements.



# Évolutions des cotisations

## Séréntité

Le contrat Séréntité recueille les adhésions de tous les bénéficiaires de la CAMIEG, qui souhaitent bénéficier des mêmes garanties et services de la Couverture Supplémentaire Maladie de la branche des IEG.

Ce contrat est différent du dispositif CSM Evin. Ce dernier gère la couverture des salariés de la branche au moment du départ de leur entreprise, notamment lors du passage à la retraite. En 2021, le contrat Séréntité bénéficiera des évolutions de prestations de la CAMIEG en optique et des évolutions de prestations d'Énergie Mutuelle.

### La consommation de soins a été très soutenue en 2020 (optique, dentaire, hospitalisation) malgré le contexte sanitaire.

Pour couvrir les dépenses des adhérents en 2021, la mutuelle est amenée à ajuster, au strict nécessaire, les cotisations à la hausse d'autant que le PMSS, qui sert d'indice à l'évolution de celle-ci, n'augmente pas :

- + 4,29 € pour un adhérent cotisant en « Isolé »
- + 7,68 € en mode « Famille »

Les adhérents qui ont souhaité adhérer à l'un des renforts, Sodeli ou Cort, continuent néanmoins à bénéficier de l'avantage Séréntité DUO, soit **un abattement de 10 % de la totalité de leur cotisation**, venant minorer ainsi l'évolution tarifaire appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.



Isolé



Famille

Cotisations 2021 en € / mois\*

### Séréntité

(hors avantage Séréntité DUO)

47,14 €

84,47 €

\* Les cotisations comprennent la Taxe de Solidarité Additionnelle sur la base du taux en vigueur : 13,27 %



Pour plus d'informations, reportez-vous à votre échéancier annuel qui vous a été adressé. Il est également disponible sur votre espace personnel : [adh.energiemutuelle.fr](http://adh.energiemutuelle.fr)



# En synthèse

## Évolutions réglementaires



### CAMIEG

Actualisation Camieg sur 4 forfaits verres (3 adultes et 1 enfant)

### AUDIO

Limitation à 1700 € des remboursements des aides auditives y compris RO/RC Camieg – fin de l'intervention d'Energie Mutuelle sur ce poste excepté l'avantage de bénéficier de Kalixia (- 18 % sur le prix facturé en moyenne)

### DENTAIRE

Intégration de prothèses dentaires dans le panier 100% Santé et ajout de 2 lignes (Consultations et Radiologie dentaires) au titre de la lisibilité des garanties

### SUBSTITUTS NICOTINIQUES

Suppression du forfait substituts nicotiques car désormais pris en charge par l'Assurance maladie.

### LENTILLES

Précision sur le RC CAMIEG : mention « Lentilles hors adaptation » à la place du libellé actuel « Uniquement lentilles »

### PMSS

Maintien du PMSS à hauteur de 3 428 € (PMSS 2021 = PMSS 2020)

### ACTES DE PRÉVENTION

Les lignes Détartrage annuel et Scellement des sillons sont supprimées car ces actes sont remboursés au titre des Soins dentaires

## Évolutions générales Energie Mutuelle



### OPTIQUE

Les verres sont pris en charge intégralement dans le réseau Kalixia. La monture bénéficie d'une remise moyenne de 20% (hors certaines montures griffées)

### MÉDECINE DOUCE

Ajout des actes de kinésithérapie Méthode Mézières

### CONTRACEPTION

Extension aux patchs, anneaux et implants contraceptifs

### MASQUES dits « INCLUSIFS »

Prise en charge dans la garantie Forfait Equipement Handicap

### PACK PREVENTION

Ajout du Bilan podologique non remboursable

### PSYCHOTHÉRAPIE

Ajout de la prestation PSYCHOTHÉRAPEUTE (professionnels inscrits sur un N°ADELI)

### PROF EXPRESS

Le soutien scolaire en ligne ainsi qu'un accompagnement dans Parcours'Sup

### OSTÉODENSITOMÉTRIE

L'Ostéodensitométrie remboursée est prise en charge au titre de la radiologie ; l'Ostéodensitométrie non remboursée dans les actes de prévention

## Garanties Energie Mutuelle



### SODELI-CORT

Améliorations des postes :  
Dentaire, Orthodontie  
Psychologie  
Frais Accompagnant  
Contraception  
Optique  
Chirurgie corrective  
Pack prévention

### CORT

Honoraires hospitaliers et dépassements d'honoraires des praticiens non-OPTAM  
Monture optique  
Audiologie

### ÉQUINOXE PLÉNITUDE

Hausse des prestations destinées à accompagner les ELD et les entreprises du secteur de l'Énergie :  
La monture passe à 100 € sur Plénitude.

Les prestations verres sont revues à la hausse.  
Revue à la hausse de 20 % de la BR en soins courants

### ÉQUILIBRE et CONFORT IEG

Aménagement de la garantie optique devenue plus lisible pour l'ensemble des prestations proposées



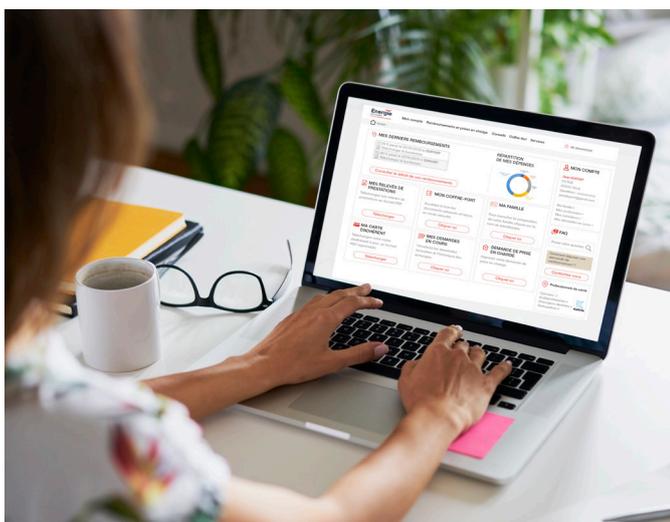
# Votre espace personnel

## Accéder à mes informations personnelles

-  Consulter vos remboursements à tout moment
-  Accéder au tableau de bord de vos prestations
-  Télécharger votre carte de tiers payant
-  Modifier la composition de votre famille, déclarer un changement de situation
-  Consulter vos relevés de prestations, échéanciers, vos documents contractuels et les informations règlementaires

## Gérer mes dépenses de santé

-  Effectuer une demande de devis, de prise en charge ou de remboursement
-  Trouver un professionnel de santé rapidement (médecin, opticien, audioprothésiste...)
-  Transmettre un document à votre mutuelle
-  Prendre rendez-vous avec un conseiller



Rendez-vous sur <https://adh.energiemutuelle.fr/>



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE  
ENERGIE MUTUELLE



## Ma carte de tiers payant 2021

Energie mutuelle		Energie Mutuelle		Droits du		au	
DUPONT Alice	123456789012345	01/01/01	01/01/21	31/12/21			
DUPONT Jules	123456789012345	01/01/01	01/01/21	31/12/21			
DUPONT Clémentine	123456789012345	01/01/01	01/01/21	31/12/21			
DUPONT Corentin	123456789012345	01/01/01	01/01/21	31/12/21			
DUPONT Clara	123456789012345	01/01/01	01/01/21	31/12/21			
DUPONT Charlotte	123456789012345	01/01/01	01/01/21	31/12/21			

N° AMC - 419 494 990    Type conv. - VM    N° d'adhérent - 30XXXX    CSR -

CONTACTS  
 <https://adh.energiemutuelle.fr>  
 Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h au 0 969 32 37 37\*  
 Energie Mutuelle - 66 avenue du Maine  
 75014 PARIS  
 \* Service gratuit + prix appel



0019980



Pratique et durable, elle se glisse facilement dans votre portefeuille



Utile, elle vous évite l'avance de frais chez de nombreux professionnels de santé



Elle renseigne les bénéficiaires de votre couverture santé. Les mises à jour sont automatiques



Elle mentionne votre numéro d'adhérent et vous donne accès à votre espace personnel

Disponible à tout moment vous pouvez aussi la télécharger depuis votre espace adhérent ou votre mobile